



RINGER SCORE RÈGLEMENT

Pour inciter les membres de l'AS à participer à un maximum de compétitions de classement, le bureau a décidé d'établir un classement des joueurs suivant la formule «Ringer Score».

Qui : Tout membre de l'association participant à une compétition de classement le mercredi ou le samedi est automatiquement pris en compte pour le classement.

Quand : Toutes les compétitions de classement du mercredi et du samedi, jouées sur le parcours du Grand Parc sont prises en compte, jusqu'à la dernière précédant l'Assemblée Générale.

Formule de jeu : La formule du Ringer Score consiste à jouer plusieurs fois le même parcours en ne retenant que le meilleur score réalisé sur chaque trou. Au fil des parties, la meilleure carte possible se constitue progressivement.

Organisation : Trois séries sont constituées :

- Dames
- Messieurs, index <23
- Messieurs, index ≥ 23

Résultats : Le classement final sera établi sur la base du score brut uniquement, par série. Une joueuse ou un joueur changeant de série en cours d'année restera classé dans sa série de départ.

En cas d'égalité, le classement sera établi suivant le nombre de compétitions jouées dans l'année. La joueuse ou le joueur ayant participé au plus grand nombre de compétitions l'emportera.

Seront primés à l'Assemblée Générale :

- Messieurs : les 5 premiers de chaque série
- Dames : suivant le nombre de participantes, les 2 ou 3 premières

Comité de l'épreuve : La commission sportive de l'AS.